Sénégal : vers un second tour aux élections présidentielles ?

@rib News, 27/02/2012 â€“ Source AFPL'opposition sÃ©nÃ©galaise affirmait lundi qu'il y aura un second tour de la prÃ©sidentielle au lendemain d'un premier tour sans incident majeur, tandis que pour le camp du prÃ©sident sortant Abdoulaye Wade aucune Â«Â tendance lourdeÂ Â» ne se dessine.Les rÃ©sultats provisoires officiels devraient Ãªtre communiquÃ©s mardi au niveau dÃ©partemental et vendredi au niveau national, selon la Commission Ã©lectorale nationale autonome (CÃ©na).
Â«Â Les chiffres en notre possession indiquent qu'un second tour est inÃ©vitable. Nous avons gagnÃ© les plus grands dÃ©partements du SÃ©nÃ©galÂ Â» dont l'agglomÃ©ration dakaroise, a dÃ©clarÃ© Macky Sall, l'un des principaux candidats d'opposition et ancien Premier ministre d'Abdoulaye Wade.Un des responsables de sa campagne, Jean-Paul Dias, avait auparavant dÃ©clarÃ© que M. Sall Ã©tait au Â«Â coude-Ã -coude avec le prÃ©sident Abdoulaye WadeÂ Â», ce dernier Ã©tant Â«Â autour de 34 Ã 36%Â Â» et Macky Sall autour de Â«Â 32 Ã 34%Â Â».Â«Â Oui, le second tour est inÃ©vitableÂ Â» a dÃ©c Latif Coulibaly, un des responsables de la campagne d'un autre poids-lourd de l'opposition, Moustapha Niasse, Ã©galement ex-Premier ministre du prÃ©sident Wade.Selon lui, Â«Â Ã§a peut encore changer, mais sur environ 60% des votes, la tendance c'est 30% pour Wade, 26% pour Macky et 20% pour NiasseÂ Â».Des estimations non officielles, Ã©galement publiÃ©es par la presse sÃ©nÃ©galaise lundi, que n'entend absolument pas confirmer le camp du prÃ©sident Wad 85 ans, Ã©lu en 2000, rÃ©Ã©lu en 2007 et dont la candidature Ã sa propre succession est jugÃ©e Â«Â anticonstitutionnelleÂ Â ses opposants.Â«Â On est en train de collecter les rÃ©sultats et rien ne permet de dire qu'il y aura un deuxiÃ¨me tourÂ Â», a dÃ©clarÃ© El Hadj Amadou Sall, un des responsables de la campagne du prÃ©sident Wade. Selon lui, les derniers rÃ©sultats en sa possession portaient sur Â«Â 8% Ã 9%Â Â» des votes et Â«Â il n'y a pas de tendance lourdeÂ Â».Â«Â UnionÂ Â» anti-W prÃ©sident Wade, huÃ© dimanche lorsqu'il est allÃ© voter dans son bureau de vote de Dakar et oÃ¹ il a d'ailleurs Ã©tÃ© devan par Moustapha Niasse, a martelÃ© pendant sa campagne que la victoire dÃ¨s le premier tour Ã©tait quasiment acquise et un second tour constituerait pour lui et ses partisans un sÃ©rieux revers.D'autant que, sauf retournement de situation, le prÃ©sident sortant n'a plus de rÃ©serve de voix et que ses principaux opposants ont eu comme mot d'ordre commun, Â«Â Tout sauf WadeÂ Â», promettant de s'unir derriÃ¨re le candidat le mieux placÃ© en cas de second tour.Â«Â Le principe, c'est de voter pour le candidat d'opposition le mieux placÃ©Â Â». Il y aura une Â«Â unionÂ Â» contre Wade, a rappelÃ© Abdou Latif Coulibaly.Macky Sall a averti que Â«Â quiconque serait tentÃ© de violerÂ Â» la Â«Â souverainetÃ© du peupleÂ Â» qui s'es exprimÃ©e au premier tour, Â«Â porterait la responsabilitÃ© de la colÃ¨re populaire qu'il susciterait ainsiÂ Â».Â«Â Entendre parl de victoire au premier tour est inadmissible. Cela engendrerait des consÃ©quences graves. Au sortir d'une journÃ©e comme celle du 26 fÃ©vrier, et des mois de tension que nous venons de connaÃ®tre, marquÃ©s par de trop nombreux morts et blessÃ©s, il ne faudrait pas bafouer encore la volontÃ© du peupleÂ Â», a-t-il ajoutÃ©.Comme tous les autres candidats, Macky Sall s'est dÃ©clarÃ© Â«Â fierÂ Â» de l'attitude de ses compatriotes qui se sont mobilisÃ©s dans le calme dimanche aprÃ¨s des violences prÃ©Ã©lectorales qui avaient fait en un mois de 6 Ã 15 morts selon les sources, suscitant la crainte de nouveaux incidents le jour du vote.Â«Â Ils ont donnÃ© une leÃ§on de dÃ©mocratie aux porteurs de violenceÂ Â», a dit El Hadj Amadou Sall.La France a saluÃ© Â«Â la vitalitÃ© de l'esprit dÃ©mocratique des SÃ©nÃ©galaisÂ Â».Le taux de participation a tournÃ© a 60%, selon un chiffre encore provisoire de la CÃ©na, en baisse par rapport au taux de 70% de la prÃ©sidentielle de 2007.La date d'un Ã©ventuel second tour dÃ©pendra de l'examen de possibles recours devant le Conseil constitutionnel: la date la plus probable est le 18 mars.